

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

10 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
------------	--------	----------

Enseignants	Zeimers Géraldine (coordinateur(trice)) ;Zintz Thierry ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	- Déploiement d'activités en fonction des besoins et des possibilités - Réalisation d'une synthèse opérationnelle d'un ensemble de paramètres de gestion - Quels modèles pour analyser les systèmes et organisations sportives ? - Fédérations sportives et configurations organisationnelles. Du constat à l'action. - Compréhension du secteur associatif dans sa dualité privée et publique. - Utilisation du développement durable comme manière de penser et d'agir répondant à cette dualité et intégrant les aspects économiques, sociaux et éthiques. - Traduction de la stratégie en objectifs et indicateurs dans un tableau de bord (Norton et Kaplan) - Projet stratégique à développer dans le cadre d'un stage de 90 heures dans une organisation sportive belge et rapport écrit.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de ... - comprendre comment les mondes de l'éducation physique, des loisirs actifs et du sport se construisent et évoluent, - utiliser des modèles d'analyse des systèmes et organisations sportives, en vue de poser des constats sur</p> <p>1 le fonctionnement des fédérations sportives, - transposer ces analyses en outils de management des fédérations sportives, - définir et mettre en place une stratégie qui intègre à la fois les valeurs du milieu et les aspects concrets de la gestion, - produire, au travers de son stage, une analyse stratégique pertinente au bénéfice d'une organisation sportive précise, sous la forme d'un rapport.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu	<p>Afin de cerner au mieux l'élaboration du diagnostic stratégique et du plan stratégique des organisations sportives, nous développerons ces notes de cours selon les axes suivant. La première partie consistera en un rappel des éléments de management stratégique acquis dans le cadre du cours IEPR 2192 " Le management des organisations sportives en Belgique ", donné en 1° année du Master. Dans la deuxième partie, nous cernerons les écoles de la stratégie, les processus et le cadre de la démarche stratégique (CH 1), la méthodologie du diagnostic stratégique pertinent (CH 2) et celle du plan stratégique adapté dans les organisations sportives (CH 3). Nous terminerons par la méthodologie du contrôle et de l'évaluation stratégique dans les organisations sportives (CH 4). La troisième partie nous offrira l'occasion d'analyser des diagnostics stratégiques pertinents de différentes organisations sportives (CH 1) et les plans stratégiques adaptés qui en ont résulté (CH 2). IEPR2292 Strategies of sports organisations</p> <p>Pour le stage, un guide de stage ainsi que les modalités organisationnelles qui y sont liées sont communiqués en début d'année académique.</p>
Autres infos	<p>Pré-requis : IEPR2191 Approche organisationnelle des systèmes sportifs nationaux en Europe, et, IEPR2192 Management des organisations sportives en Belgique Evaluation : Examen écrit Support : Syllabus et/ou livre(s)</p> <p>Encadrement : Titulaire(s) Ce cours est le prolongement des cours suivants : Principes généraux des entreprises dans le milieu des APS et étude de cas (EDPH 21 M - Q2) Management des organisations sportives en Belgique (EDPH 21 M - Q1) Approche organisationnelle des systèmes sportifs nationaux en Europe (EDPH 21 M - Q2)</p> <p>Participation au cours : la participation au cours et au stage sont obligatoires, y compris si le cours doit être représenté suite à un échec. Il s'agit d'une condition pour que l'étudiant.e puisse s'inscrire à l'examen.</p> <p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de stage : 50% de la cote finale – le stage ne peut être refait entre la 2ème et la 3ème session. La note obtenue pour cette partie lors de la 2ème session est transférée telle quelle à la 3ème session. • Examen oral en présentiel (sauf cas de force majeure): 50% de la cote finale. <p>Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	10		